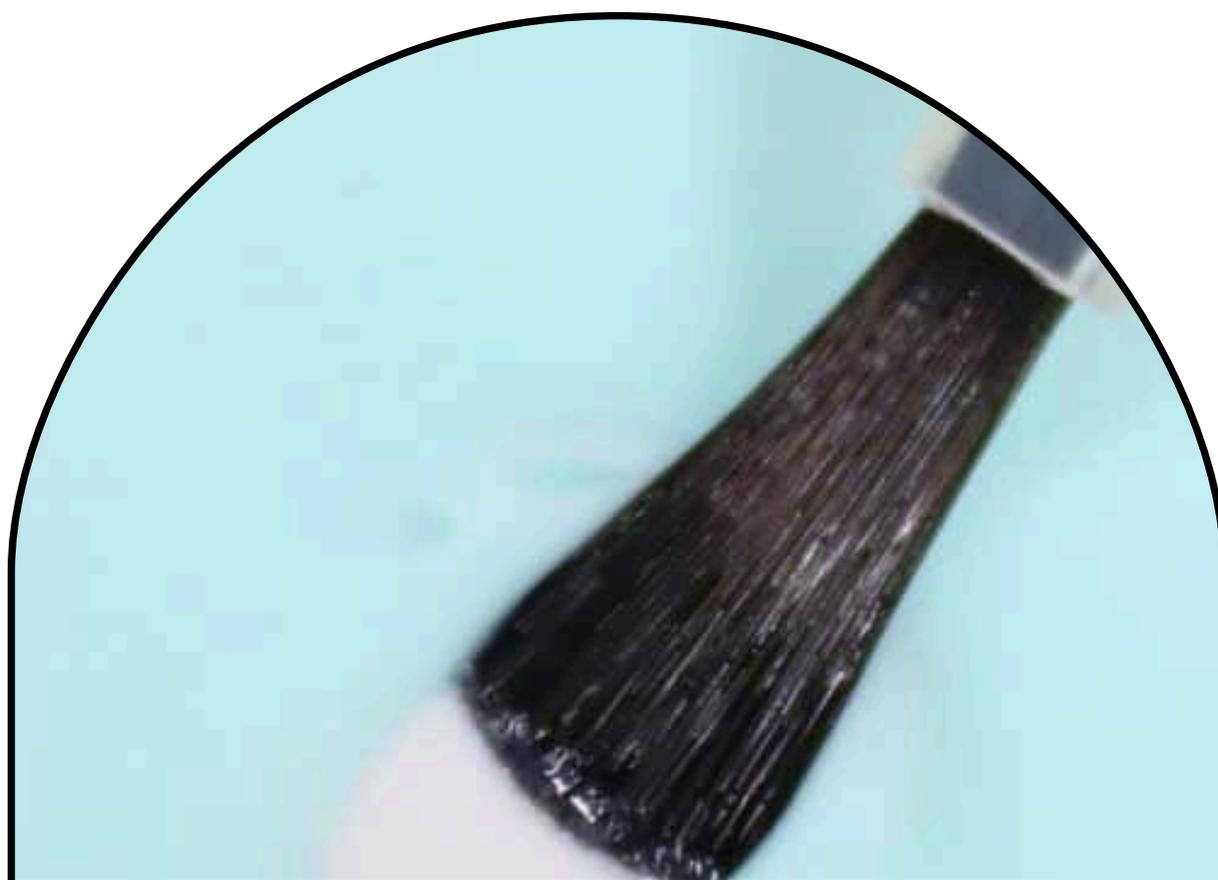


L O V A

N A I L S Y S T E M

Fiche de données de sécurité

Rubber Color Liberty



Fiche de données de sécurité

1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

Nom commercial : Rubber Color Liberty

Code CPNP : 4657812

Utilisations finales : Gel de base /Ongles artificiels

Fabricant : SNL S.A.R.L

66 rue Alfred Sisley,

76620, Le Havre

Tel : +33 02 52 59 56 52

Courriel : info@lovanailsystem.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Informations en cas d'urgence : SNL S.A.R.L

E-Mail : info@lovanailsystem.com

Contact : LOVASCO

2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger :

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Provoque de graves lésions oculaires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux pour l'étiquetage :

Acrylate d'uréthane aliphatique

Polyéthylèneglycol200diméthacrylate

PHOSPHATE DE BIS(MÉTHACRYLOYLOXYÉTHYLE)

Phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl)

Mot d'avertissement : Danger

Pictogrammes :



Mentions de danger :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si présent et facile à réaliser. Continuez à rincer.

P310 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Composition

Ingredients/ INCI	CAS	EINECS	%
Aliphatic Urethane Dimethacrylate	82339-26-2	n/a	50-75
Aliphatic Urethane Diacrylate	n/a	n/a	10-25
ISOBORNYL METHACRYLATE	7534-94-3	231-403-1	10-25
PEG 200 Dimethacrylate	25852-47-5	n/a	5-10
BIS(METHACRYLOYLOXYETHYL) PHOSPHATE	32435-46-4	251-040-2	1-5
Phosphonooxyethyl Methacrylate	24599-21-1	246-342-6	1-5
SILICA	7631-86-9	231-545-4	1-5
METHYL BENZOYLFORMATE	15206-55-0	239-263-3	0,1-1
Hydroxycyclohexyl Phenyl Ketone	947-19-3	213-426-9	0,1-1
ETHYL TRIMETHYLBENZOYL PHENYLPHOSPHINATE	84434-11-7	282-810-6	0,1-1
P-Hydroxyanisole	150-76-5	205-769-8	0,01
May contain: +/-			
CI 77891	13463-67-7	236-675-5	0.1-1
CI 77491	1309-37-1	215-168-2	0-0.1
CI 15865	3564-21-4	222-642-2	0-0.1
CI 74260	1328-53-6	215-524-7	0-0.1
CI 77346	1345-16-0	310-193-6	0-0.1
CI 15850	5858-81-1	227-497-9	0-0.1
CI 74160	147-14-8	205-685-1	0-0.1

4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en tenant les paupières écartées et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau.

5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie aux environs de l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique. Combinaison de protection complète.

Informations Complémentaires

Supprimer les gaz/vapeurs/brouillards avec un jet d'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction d'incendie contaminée. Ne laissez pas pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilisez un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels). Traiter les matériaux récupérés comme prescrit dans la section relative à l'élimination des déchets.

6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sûre : voir section 7

Équipement de protection individuelle : voir section 8

Élimination : voir section 13

7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de manipulation à découvert, des dispositions avec une ventilation locale par aspiration doivent être utilisées. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gardez le récipient bien fermé. Restez enfermé. Conserver dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'un épuisement local aux endroits critiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Amélioration des ongles. Pour usage professionnel seulement

8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

8.2. Contrôles d'exposition



En cas de manipulation à découvert, des dispositions avec une ventilation locale par aspiration doivent être utilisées. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et saturés. Élaborer et respecter un programme de protection de la peau. Lavez-vous les mains et le visage avant les pauses et après le travail et prenez une douche si nécessaire. Lors de l'utilisation, ne pas manger ni boire.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire adaptée : lunettes de protection.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, des gants de protection doivent être portés avec le label CE comprenant les quatre chiffres de contrôle. La qualité des gants de protection résistants aux produits chimiques doit être choisie en fonction de la concentration spécifique du lieu de travail et de la quantité de substances dangereuses. Pour des usages particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance aux produits chimiques des gants de protection mentionnés ci-dessus en collaboration avec le fournisseur de ces gants.

Protection de la peau

Portez des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Bleu

Méthode d'essai :

pH:

non déterminé

Changements dans l'état physique

Point de fusion :

non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :

non déterminé

Point d'éclair:

non déterminé

Inflammabilité

Solide :

sans objet

Gaz :

sans objet

Limites inférieures d'explosivité :

non déterminé

Limites supérieures d'explosivité :

non déterminé

La température d'auto-inflammation

Solide :

sans objet

Gaz :

sans objet

Température de décomposition:

non déterminé

Propriétés oxydantes :

non oxydant

Pression de vapeur:

non déterminé

Fiche de données de sécurité

Densité:	non déterminé
Solubilité dans l'eau :	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage :	non déterminé
Densité de vapeur :	non déterminé
Taux d'évaporation :	non déterminé

9.2. Les autres informations

Du contenu solide:	non déterminé
--------------------	---------------

10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable lorsqu'il est stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Aucun

10.5. Matériaux incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le mélange est classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas : Ecotoxique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

Informations complémentaires

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.

13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Les colis non contaminés peuvent être recyclés. Manipulez les colis contaminés de la même manière que la substance elle-même.

14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Numéro UN :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Nom d'expédition des Nations Unies :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Classe(s) de danger pour le transport :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Groupe d'emballage :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.

Transport fluvial (ADN)

Numéro UN :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Nom d'expédition des Nations Unies :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Classe(s) de danger pour le transport :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Groupe d'emballage :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.

Transport maritime (IMDG)

Numéro UN :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Nom d'expédition des Nations Unies :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Classe(s) de danger pour le transport :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Groupe d'emballage :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.

Transport aérien (OACI)

Numéro UN :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Nom d'expédition des Nations Unies :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Classe(s) de danger pour le transport :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.
Groupe d'emballage :	Pas de marchandise dangereuse au sens de cette réglementation des transports.

14.1. Risques environnementaux

Pas de danger pour l'environnement

15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Restrictions d'emploi : Respecter les restrictions à l'emploi des mineurs conformément à la « directive sur la protection du travail des mineurs » (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D) : 3 - hautement contaminant pour l'eau

Résorption/sensibilisation cutanée : Provoque des réactions d'hypersensibilité allergique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique des substances contenues dans ce mélange n'a été réalisée.

16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route
IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses
IATA : Association du transport aérien international
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées
CAS : Chemical Abstracts Service
CL50 : Concentration létale, 50 %
DL50 : Dose létale, 50 %

Mentions H et EUH pertinentes (numéro et texte intégral)

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H316 Provoque une légère irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H318 Provoque de graves lésions oculaires.
H319 Provoque une grave irritation des yeux.

Informations complémentaires

Les informations ci-dessus décrivent exclusivement les exigences de sécurité du produit et sont basées sur nos connaissances actuelles. Les informations sont destinées à vous donner des conseils sur la manipulation en toute sécurité du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité, pour le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne peuvent pas être transférées à d'autres produits. En cas de mélange du produit avec d'autres produits ou en cas de transformation, les informations de cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour le nouveau matériau confectionné.

Fin de la fiche de données de sécurité

Créé le : 12.2021

Approuvé le : 01.2022

Date de la dernière mise à jour : 07.2025